

Saisonniers 2024

Plusieurs services des différentes directions de la Mairie accueilleront des agents pour la saison estivale 2024

REPARTITIONS DES POSTES :

Population

1 saisonnier pour 2 mois

Service manifestations

4 saisonniers pour 1 mois chacun

2 saisonniers pour 1 mois ½ chacun

Service espaces verts

10 saisonniers pour 1 mois chacun (nettoient, arrosage, travaux de tonte)

Service propreté urbaine

9 saisonniers pour 1 mois chacun (nettoient des espaces publics)

Direction de l'Action sportive

3 saisonniers pour 1 mois 1/2 (entretien/caisse)

6 saisonniers pour 1 mois chacun (entretien/caisse)

1 saisonnier pour 3 mois (gestion des cartes d'accès)

L'affectation des candidats dans les différents services est décidée par la collectivité.

CONTACT :

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le pôle Assistance et recrutement au 04 74 45 71 17.

Les dossiers de candidatures aux emplois saisonniers sont à remplir en ligne ou à télécharger sur le site internet de la ville, ou à retirer à l'accueil de la Mairie de Bourg-en-Bresse, Pôle Amédée Mercier ou à la Maison de quartier des Venues

Les dossiers, dûment complétés accompagnés des pièces justificatives sont à retourner à Mairie – Direction des Ressources Humaines – BP 90419 - 01012 Bourg-en-Bresse Cedex ou recrutement@bourgenbresse.fr au plus tard le **6 mars 2024**